

Règlement – Tournoi national B de l'US Changé Tennis de Table 2026

1- Date et lieu

L'US Changé Tennis de Table organise son 2^{ème} tournoi national de tennis de table, homologué en catégorie B par la FFTT sous le numéro xxxx/2026-B.

Le tournoi se déroulera Samedi 31 octobre et Dimanche 1^{er} novembre 2026 à partir de 9h au Complexe Sportif des Sablons (parking de Carrefour Market) – 53810 Changé. Un parking sera à disposition des joueurs.

Horaires de compétition le samedi et le dimanche :

- 8h Ouverture de la salle
- 9h Début de la compétition
- Début du pointage avec présentation de la licence au minimum 45 minutes avant le début de chaque tableau

2- Matériel et infrastructure

Le tournoi se déroule sur 30 tables. Les aires de jeu mesurent 10x5 m.

Les balles plastiques blanches de marque Andro homologuées ITTF seront fournies par les organisateurs.

3- Inscription au tournoi

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés « compétition » à la FFTT (sauf poussins et poussines).

Le classement pris en compte sera celui de la phase 1 de la saison 2026-2027.

Les inscriptions sont à faire avant le Vendredi 30 Octobre à 16h pour les tableaux du samedi et avant le Samedi 31 octobre à 16h pour les tableaux du dimanche exclusivement en ligne sur le site du tournoi :

<https://tournoitt.org/uschange/>

Aucune inscription par téléphone, mail ou courrier ne sera prise.

En cas de problème, vous pouvez contacter le responsable du tournoi Alexandre GRISON : 06.49.35.47.39 – agrison.uschangett53@outlook.fr

Les droits d'inscription sont fixés dans le tableau ci-après.

En cas de désistement avant ou durant le tournoi, seuls les joueurs envoyant un certificat médical (au plus tard 8 jours après le tournoi) et un RIB par mail à agrison.uschangett53@outlook.fr pourront être remboursés.

Le tableau C est réservé aux féminines.

Tous les joueurs et joueuses peuvent s'engager sur 2 tableaux maximum par jour. Toutefois, en fonction des places disponibles, il sera possible de s'inscrire sur place 1 heure avant le début du tableau, à un tableau supplémentaire, à condition d'être éliminé de tous les tableaux déjà disputés.

4- Tirages au sort

La mise en poules sera effectuée par le JA 30mn avant le début du tableau, en respectant les points classement de la phase 1.

Le tirage au sort des tableaux après les poules sera fait en direct sur place.

Dans la mesure du possible, il sera tenu compte de l'appartenance à une même association pour le placement en poules puis pour le 1er tour complet de tableau.

5- Règles applicables

La règle d'arbitrage est celle des réglementations fédérales en vigueur.

Le Juge-Arbitre de la compétition sera Clément Mauboussin (JA3). Michel Petitjean (JA1) et Marine ROCHUT (AR) seront assistants Spideurs.

L'accès aux aires de jeu est réservé uniquement aux joueuses et joueurs engagés dans la compétition. La tenue sportive réglementaire (short / jupette et tee-shirt / chemisette) et des chaussures de salle propres sont exigées.

Tout joueur qui par sa conduite causerait des perturbations se verra exclu du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente. Des arbitres désignés par le Juge-arbitre seront présents sur l'aire de compétition et habilités à avertir ou sanctionner des joueurs ne respectant pas les règles de jeu.

Le Juge-arbitre aura pleins pouvoirs pour résoudre les litiges et prendra les décisions jugées indispensables.

6- Forfaits

Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès du Juge-Arbitre pendant la compétition.

Tout joueur absent au 3è appel de son nom sera éliminé.

En cas de forfait non excusé ou absence non excusée, la Commission sportive compétente appliquera l'article IV.202.2 des Règlements administratifs sur la 1ère partie non jouée et le joueur perdra les points classements qui étaient prévus en cas de défaite de cette partie si elle avait été jouée.

7- Déroulement des tableaux – Restauration

Chaque tableau débutera par une phase de poules de 3 joueurs, avec 2 qualifiés par poule pour l'accession au tableau final qui se déroulera en élimination directe.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

La compétition se déroulera sans interruption et une buvette avec restauration chaude et froide sera assurée sur place.

8- Responsabilité

L'US Changé Tennis de Table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques, ainsi que les vols, pertes, etc. dont pourraient être victimes les joueurs.

Toutes dégradations constatées seront à la charge du ou des auteurs.

9- Tableaux – Engagements – Dotations

15 tableaux sont proposés sur 2 jours. L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Le tableau C est réservé aux féminines.

Une réduction de 1 € sera appliquée à partir d'une inscription à 2 tableaux. Une réduction de 2 € sera appliquée pour une inscription à 4 tableaux.

Les dotations figurent à titre indicatif et pourront être réduites proportionnellement au nombre de participants.

N°	Tableau	Droits d'inscription	Jour & horaire	Nb maxi joueurs	Dotations	Répartition récompenses			Horaire théorique finale
						1er	2ème	3è/4è	
A	< 899 pts	8 €	Sam 9h	54	95 €	50 €	25 €	10 €	15h15
B	< 1499 pts	8 €	Sam 10h15	72	255 €	130 €	65 €	30 €	16h15
C	Toutes séries Fem.	10 €	Sam 11h30	24	295 €	150 €	75 €	35 €	17h15
D	< 1099 pts	8 €	Sam 12h45	72	160 €	80 €	40 €	20 €	21h30
E	Toutes séries	10 €	Sam 14h	54	600 €	300 €	150 €	75 €	22h
F	< 799 pts	8 €	Sam 15h15	72	80 €	40 €	20 €	10 €	22h
G	< 1299 pts	8 €	Sam 16h15	72	200 €	100 €	50 €	25 €	22h30
H	< 1899 pts	8 €	Sam 17h15	72	320 €	160 €	80 €	40 €	22h30
I	< 1399 pts	8 €	Dim 9h	72	215 €	110 €	55 €	25 €	17h
J	< 1799 pts	8 €	Dim 10h15	72	295 €	150 €	75 €	35 €	17h
K	< 999 pts	8 €	Dim 11h30	72	135 €	70 €	35 €	15 €	19h
L	< 699 pts	8 €	Dim 12h45	54	80 €	40 €	20 €	10 €	19h30
M	< 2099 pts	8 €	Dim 14h	54	400 €	200 €	100 €	50 €	20h30
N	< 1599 pts	8 €	Dim 15h	72	280 €	140 €	70 €	35 €	20h30
O	< 1199 pts	8 €	Dim 16h	72	175 €	90 €	45 €	20 €	20h30

Dotation totale : 3585 €.

Les horaires de finales sont théoriques et pourront, grâce au nombre de tables à disposition, être avancés.

10- Droit à l'image et approbation du règlement

Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image. Par conséquent, tout participant autorise le club de l'US Changé Tennis de Table en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelque moyen (Presse, internet, affiche future...) les photos et vidéos prises lors du tournoi et ce sans aucune contrepartie financière.

La participation au tournoi implique l'acceptation intégrale du présent règlement.